

[Accueil](#) > ... > [Procédures Judiciaires](#) > [Visioconférence](#) > [Équipements Dans Les Pays de L'UE](#) > [Croatia](#)

# Équipements dans les pays de l'UE

Contenu fourni par  
Croatie

Croatie



L'interrogatoire des témoins en République de Croatie dans le cadre d'une procédure devant un tribunal étranger est effectué dans le cadre de l'entraide judiciaire (mutuelle) internationale. Cela concerne également les interrogatoires par communication vidéo dans le cadre desquels la juridiction nationale, à la demande d'un organe judiciaire étranger, procède à l'interrogatoire de témoins en République de Croatie et permet la transmission de cet interrogatoire par communication vidéo.

## Le cadre juridique

- Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959 et ses deux protocoles additionnels (du 17 mars 1978 - «Journal Officiel» de la République de Croatie - Traités internationaux, n° 4/99, et du 8 novembre 2001 - «Journal Officiel» de la République de Croatie - Traités internationaux, n° 4/07)
- La loi relative à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale («Journal Officiel» de la République de Croatie n° 178/04)
- Le code de procédure pénale («Journal Officiel» de la République de Croatie n° 152/08, 76/09, 80/11, 121/11, 91/12, 143/12, 56/13, 145/13, 152/14, 70/17).

L'autorité centrale chargée de recevoir les commissions rogatoires est le ministère de la justice de la République de Croatie, Direction des affaires européennes, de la coopération internationale et judiciaire, secteur de l'entraide judiciaire internationale et de la coopération judiciaire avec les États membres de l'UE.

## Personne de contact de l'autorité centrale

*Alan Marinković*

*Service de l'entraide judiciaire internationale et de la coopération judiciaire en matière pénale*

Tél.: +385 1 3714203, +385 1 3714558

Adresse de courrier électronique: [Alan.Marinkovic@pravosudje.hr](mailto:Alan.Marinkovic@pravosudje.hr); [europska.unija@mpu.hr](mailto:europska.unija@mpu.hr)

## Coordonnées des tribunaux compétents pour l'audition via communication vidéo

[Coordonnées](#)  (459 Kb) 

## Liste des tribunaux disposant d'un équipement vidéo pour l'enregistrement des mineurs offert par l'UNICEF (Skype for Business)

Tribunal pénal municipal de Zagreb

Tribunal municipal de Split

Tribunal de comté de Bjelovar

Tribunal de comté d'Osijek

Tribunal de comté de Rijeka

Tribunal de comté de Sisak  
Tribunal de comté de Split  
Tribunal de comté de Varaždin  
Tribunal de comté de Zagreb  
Tribunal de comté de Velika Gorica

---

■ Dernière mise à jour: 26/04/2023

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.